

**AVIS D'IMPÔT 2013**IMPÔT SUR LE REVENU ET PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX
sur les revenus de 2012

M THOMAS THIBAULT

9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Vos références

Votre situation

Pour accéder à votre espace personnel	
Numéro fiscal :	14 69 517 608 160 C
Numéro de télédéclarant :	voir votre déclaration
Revenu fiscal de référence :	190 123
Référence de l'avis :	13 34 A472421 20
Numéro de contrat de prélèvement :	M1 34 0087522 68
Numéro FIP :	340 79 39 4856038789 3 A
Numéro de rôle :	021 A
Date d'établissement :	06/09/2013
Date de mise en recouvrement :	31/08/2013

MONTANT RESTANT À PRÉLEVER	51 174,00 €
Détail du montant restant à prélever	
Montant de votre impôt sur le revenu	65 274,00 €
Montant de vos prélèvements sociaux	30 916,00 €
Mensualités versées	45 016,00 €

Le solde de votre impôt a été étalé automatiquement (voir explications sur notice).

Compte à débiter :
20041 00001 0855425R020
MR THOMAS THIBAULT
LBP CENTRE DE PARIS

Prochaines échéances 2013 :

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 15/10/2013 :

16 SEPTEMBRE 2013	5627,00 €
15 OCTOBRE 2013	5627,00 €
15 NOVEMBRE 2013	19960,00 €
16 DECEMBRE 2013	19960,00 €

AVIS D'ÉCHÉANCES 2014

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2014 au titre de l'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux seront les suivants :

15 JANVIER 2014	9 619,00 €	16 JUIN 2014	9 619,00 €
17 FEVRIER 2014	9 619,00 €	15 JUILLET 2014	9 619,00 €
17 MARS 2014	9 619,00 €	18 AOUT 2014	9 619,00 €
15 AVRIL 2014	9 619,00 €	15 SEPTEMBRE 2014	9 619,00 €
15 MAI 2014	9 619,00 €	15 OCTOBRE 2014	9 619,00 €

En 2014, conformément aux nouvelles dispositions légales relatives à l'application des normes bancaires européennes, vos prélèvements mensuels seront effectués sous la Référence Unique de Mandat suivante : ++FR46ZZ005002M134008752268.
Les modalités de prélèvement restent inchangées et vous n'avez aucune démarche à effectuer.

IMPOT SUR LE REVENU				
Revenus perçus par le foyer fiscal				Total
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....			2968	
Montant des frais déclarés.....			46	
Revenus de capitaux mobiliers imposables ⁷				1735
Revenus fonciers nets.....				199462
Revenu brut global.....				201197
CSG déductible.....				- 10 778
CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL ¹⁰		Montant déclaré	Montant retenu	
Déductions diverses.....		1567	1567	
Total des charges déduites ¹¹.....				- 1 567
Revenu imposable.....				188852
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				65626
Impôt sur le revenu net avant corrections.....				65626
Impôt total avant crédits d'impôt.....			65626	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS		Montant déclaré	Montant retenu	
Crédits d'impôt.....		352	352	- 352
<hr/>				
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				65274
Taux d'imposition ²⁴				34,06%
<hr/>				
PRELEVEMENTS SOCIAUX				
Détail des revenus	CSG	CRDS	PREL SOC CONT ADD	CONTRIB SALARIALE
Suite en page suivante >>>				

RESIDENCE EXCLUSIVE

RESIDENCE ALTERNEE

SITUATION
DU FOYER

CAS
PARTICULIER

ENFANTS MINEURS
OU HANDICAPES

DONT ENFANTS
HANDICAPES

ENFANTS MINEURS
OU HANDICAPES

DONT ENFANTS
HANDICAPES

ENFANTS MAJEURS
CELIBATAIRES

ENFANTS MARIES

PERSONNES RECUEILLIES
HANDICAPEES

NOMBRE DE
PARTS

C

1

>>> Suite de votre avis			
Revenus fonciers nets ⁴⁵	199462	199462	PREL SOL 199462
BASE IMPOSABLE.....	199462	199462	199462
Taux de l'imposition	8,20%	0,50%	6,80%
Montant de l'imposition.....	16356	997	13563
Total des prélèvements sociaux nets.....			30916
Montant de C.S.G. déductible sur revenus du patrimoine ⁴⁹ pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en.....	2013		10173
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE A RECOUVRER			96190
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES			
Revenu fiscal de référence ²⁵			190123
Informations indiquées pour mémoire			
Montant des revenus soumis aux prélèvements libératoires			84
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹			2968
PLAFOND EPARGNE RETRAITE Le plafond disponible pour la déduction des cotisations d'épargne retraite versées en 2013, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2014 est de :			
Plafond total de 2011.....		Déclar. 1 13756	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2010.....		3431	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2011.....		+ 3462	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2012.....		+ 3535	
Plafond calculé sur les revenus de 2012.....		+ 3637	
Plafond pour les cotisations versées en 2013.....		= 14065	

Vos démarches

- ⇒ Par internet : impots.gouv.fr, pour consulter votre situation fiscale, réaliser des démarches personnalisées ou payer.
- ⇒ Par téléphone : **Votre centre prélèvement service, pour des questions sur la mensualisation ou le prélèvement :**
 0 810 012 034* - courriel : cps.montpellier@dgfip.finances.gouv.fr
 - courriel : centre prélèvement service CS 69533 34960 MONTPELLIER CEDEX2
Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 IMPOTS (0810 46 76 87)*
Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ Sur place : Votre centre des finances publiques, pour obtenir les renseignements et documents fiscaux, effectuer vos réclamations et déposer vos dossiers fiscaux : à votre choix, à l'un des deux guichets suivants.
 - Pour obtenir des réponses plus détaillées :
 - sur le paiement de votre impôt :
 TRESORERIE DE SERIGNAN
 144 AVE DE LA PLAGE - 34410 SERIGNAN
Tel. : 04 67 32 09 04 - Courriel : t034045@dgfip.finances.gouv.fr
 Accueil du public : LU MA ME JE 8H30 A 12H30 OU SUR RDV FERME LE VENDREDI
 - sur le montant de votre impôt :
 SERVICE IMPOTS PARTICULIERS BITERROIS - S.A.I.D. SERIGNAN
 9 AVENUE PIERRE VERDIER - CS 10564 34537 BEZIERS CEDEX
Tel. : 04 67 35 69 44 - Courriel : sip.beziers-biterrois@dgfip.finances.gouv.fr
 Accueil du public : LU MA JE VE 8H30-12H 13H30-16H OU SUR RDV FERME LE MERCREDI

* (coût d'un appel local, à partir d'un poste fixe, depuis la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, hors éventuel surcoût de votre opérateur)

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, faites votre réclamation depuis votre espace personnel sur impots.gouv.fr ou par courrier à votre centre des finances publiques, avant le 31 décembre 2015 (dans les conditions prévues aux articles R*190-1, R*196-1, R*196-3 du livre des procédures fiscales).

ETAT CIVIL ET ADRESSE

Nom : M THOMAS THIBAUT

Adresse d'imposition au 01/01/2013

9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN

34410 SERIGNAN